

Entité communale de Verviers

Rapport annuel sur les synergies – Année 2019

1. Avis remis par le CODIR commun en sa séance du XX XX XXXX.

Les remarques suivantes ont été énoncées :

.....

2. Avis remis par le comité de concertation en sa séance du XX XX XXXX.

Les remarques suivantes ont été énoncées :

.....

3. Validé par le conseil conjoint en sa séance du XX XX XXXX.

Les amendements suivants ont été adoptés :

.....

Tableau des synergies existantes

Synergie ou groupe de synergies	Objectif (missions, réalisation, moyens)	Mode opératoire (Mise en œuvre)	Pilote (CPAS/AC)	Responsabilité administrative	Réalisation	Résultat
Finances						
Collaboration entre les services financiers respectifs en vue d'établir une cohérence budgétaire	Moyens	Mode coopératif	CPAS et Ville	Les Directeurs financiers respectifs	Etablissement de réunion entre les services financiers respectifs après chaque étape budgétaire	Cohérence budgétaire entre les deux institutions
Prêts financiers entre le CPAS et la Ville	Moyens	Mode coopératif	CPAS et Ville	Les Directeurs financiers respectifs	Convention de trésorerie entre le CPAS et la Ville	Prêts réguliers à la Ville par la CPAS
Gestion des ressources humaines						
Mise à disposition d'agents entre la Ville et le CPAS	Moyens	Mode délégitif	Ville	La Directrice générale de la Ville	Mise à disposition par le CPAS d'1 ETP Gestionnaire de projet au service économat de la Ville	Partage de connaissances et expertise métier dans le domaine
	Moyens	Mode délégitif	CPAS	La Directrice générale du CPAS	Mise à disposition par la Ville d'1 ETP employé d'administration au Cabinet du Président du CPAS	Partage de connaissances et d'expertise sur les matières « Ville » au profit du Cabinet du Président
	Missions	Mode délégitif	CPAS	La Directrice générale du CPAS	Mise à disposition de 3 ¼ ETP Ville au	Disposer d'un service commun

					profit du Dispositif d'Urgence sociale du CPAS	pur faire face à l'urgence sociale sur le territoire Verviétois
	Missions	Mode déléгатif	CPAS	La Directrice générale du CPAS	Mise à disposition à ½ ETP d'un animateur de la Ville au profit du service ISP du CPAS dans le cadre de la collaboration concernant le Plan de cohésion sociale	Augmentation des moyens humains en vue de réaliser la mission (PCS)
Gestion administrative du personnel	Réalisation	Mode coopératif	CPAS et Ville	Les Directrices générales respectives	Révisions des documents communs (Statuts administratif et pécuniaire, règlement de travail et autres règlements)	Harmonisation des documents communs (Statuts administratif et pécuniaire, règlement de travail et autres règlements), des pratiques, des procédures ainsi que l'application des règles théoriques communes entre la Ville et le CPAS
	Réalisation	Mode coopératif	CPAS et Ville	Les Directrices générales respectives	Rédaction des conditions de recrutement et des monographies de fonctions et la	Disposition d'un outil de référence commun

					révisions des compositions de jury en ce qui concerne les grades communs	
	Réalisation	Mode coopératif	CPAS et Ville	Les Directrices générales respectives	Exportations des outils développés dans une institutions vers l'autre institution	Disposition d'outils de travail communs et gain de temps en matière de développement de ces outils.
	Moyens	Mode coopératif	CPAS et Ville	Les Directrices générales respectives	Constitution d'une réserve de recrutement commune d'employés d'administration (échelle D4)	Mise en commun des coûts liés à l'organisation pour un profil de fonction commun entre la Ville et le CPAS
Actions en faveur du personnel	Moyens	Mode déléгатif	Ville	La Directrice générale de la Ville	Organisation par la Ville d'activités à destination du personnel Ville et CPAS en vue d'accroître le bien-être (VERVIRUN, fête du personnel, Pilates)	Partage des coûts liés aux activités et augmentation du bien-être au travail pour les agents participants
Matière sociale						
Mise à disposition de personnes engagées sous contrats art.60	Moyens	Mode déléгатif	CPAS	La Directrice générale du CPAS	Mise à disposition de la Ville de 15 personnes engagées sous contrats art.60 (12	Economie en frais de personnel pour la Ville et réinsertion dans le monde du travail

					gratuites et 3 payantes)	des personnes engagées sous contrats art.60 pour le CPAS
Logement	Missions	Mode coopératif	CPAS et Ville	Les Directrices générales respectives	Collaboration entre l'AIS, le DUS et le service logement de la Ville.	Augmentation des moyens pour face aux problèmes de logement pour les personnes en situation d'urgence sociale
	Missions	Mode coopératif	CPAS et Ville	Les Directrices générales respectives	Collaboration entre le service logement de la Ville et les services sociaux du CPAS, dans les limites du secret professionnel en matière de garanties locatives.	Diminution d'octroi de garanties locatives pour des logements ne répondant pas aux critères de salubrité
	Missions	Mode coopératif	CPAS et Ville	Les Directrices générales respectives	Collaboration entre le service logement de la Ville et le service Energie du CPAS dans le cadre des dangers liés aux fournitures d'eau, de gaz et d'électricité dans les logements	Diminution du nombre de situations problématiques liées aux fournitures d'eau, de gaz et d'électricité dans les logements signalés par le service logement de la Ville

	Missions	Mode coopératif	CPAS et Ville	Les Directrices générales respectives	Collaboration entre le service logement de la Ville et le DUS pour envisager les possibilités de relogement pour les familles dont le logement est sous un arrêté d'inhabitabilité	Augmentation des possibilités de trouver rapidement un logement de remplacement pour les familles dont le logement est sous un arrêté d'inhabitabilité
	Missions	Mode coopératif	CPAS et Ville	Les Directrices générales respectives	Intensification de la collaboration entre le service logement de la Ville et le DUS en amont de la prise d'arrêtés si une situation problématique est décelée par le service communal	Diminution du nombre de situations problématiques par l'action préventive des services Ville et CPAS
	Moyens	Mode coopératif	CPAS et Ville	Les Directrices générales respectives	Rédaction et application d'un protocole de lutte les marchands de sommeil par les services communaux et sociaux du CPAS	Diminution du nombre de marchands de sommeil sur le territoire verviétois
	Missions	Mode coopératif	CPAS, Ville et CRVI	Les Directrices générales respectives	Projet partenarial DUS/CRVI/Ville pour le relogement des migrants	Gain financier par l'octroi d'une partie du subside Grandes Villes et réponse à la problématique

						du logement des migrants sur le territoire verviétois
Prévention	Moyens	Mode coopératif	CPAS et Ville	Les Directrices générales respectives	Collaboration entre le DUS et le plan de prévention (Ressort) pour accompagner les personnes toxicomanes et les SDF par la mise en place de réunions ponctuelles et d'une collaboration dans le cadre du plan grand froid	Augmentation de la qualité de l'accompagnement des personnes toxicomanes et des SDF et notamment par grand froid
	Moyens	Mode coopératif	CPAS et Ville	Les Directrices générales respectives	Mise à disposition d'une partie du site de Ste-Elisabeth pour la tenue d'ateliers didactiques autour du métier du vert organisés par la régie de quartier d'Ensival	Mise à disposition d'un lieu en relation avec le domaine sociale
Utilisation des services de mobilité communaux par les résidences MR/MRS du CPAS	Réalisation	Mode délégitif	Ville	La Directrice générale de la Ville	Location du BUS VISIOCOM de la Ville par les MR/MRS du CPAS	Utilisation d'un service communal (le bus VISIOCOM) pour les résidents des maisons de repos du CPAS pour

						se rendre à la piscine
Plan local d'intégration (PLI)	Missions	Mode coopératif	CPAS et Ville	Les Directrices générales respectives	Participation de la Ville et du CPAS au comité de pilotage concernant le Plan local d'intégration (PLI) Verviers-Dison, coordonné par le CRVI	Partage de l'expertise des institutions respectives
Plan de cohésion sociale	Missions	Mode coopératif	CPAS et Ville	Les Directrices générales respectives	Collaboration dans le cadre du plan de cohésion sociale par le biais de la commission d'accompagnement	Partage de l'expertise des institutions respectives
Plan d'urgence communal	Missions	Mode coopératif	CPAS et Ville	Les Directrices générales respectives	Participation au Plan d'urgence communal (ex. accompagnement psychologique, mise à disposition de locaux et d'infrastructures d'accueil en cas de besoin urgent)	Mise en commun de ressources pour faire face à une situation d'urgence.
Simplification administrative	Moyens	Mode coopératif	CPAS et Ville	Les Directrices générales respectives	Mise en place de lecteur de carte d'identité dans les bureaux de permanences du CPAS afin d'obtenir directement et	Rapidité d'obtention des documents et gratuité de ceux-ci et diminution de la charge de travail pour les services

					gratuitement auprès d'IBZ les documents souhaités sans passer par la Ville	qui délivrent les documents.
	Réalisation	Mode déléгатif	CPAS	Le Directeur financier du CPAS	Mise en place d'un système de stockage informatique au sein du CPAS pour l'utilisation par la Ville et le CPAS dans l'échange de documents électroniques	Rapidité des échanges de documents numériques volumineux en garantissant leurs sécurisation
Mise à disposition d'infrastructures						
Logements d'insertion	Moyens	Mode déléгатif	Ville	La Directrice générale de la Ville	Mise à disposition de 2 logements d'insertion, rue Davignon à Ensival par la Ville	Augmentation de l'offre de logements d'insertion
	Moyens	Mode déléгатif	Ville	La Directrice générale de la Ville	Mise à disposition à la RCA, rue de Heusy, 13 de 3 logements d'insertion	Augmentation de l'offre de logements d'insertion
Logements d'urgence - transit	Moyens	Mode déléгатif	Ville	La Directrice générale de la Ville	Mise à disposition en cas de besoin dans le cadre du plan grand froid d'un local dédié à l'accueil suite au problème	Disposer d'un local pour pouvoir accueillir des personnes dans le cadre du plan grand froid

					rencontré avec le chauffoir d'hiver	
	Moyens	Mode déléгатif	CPAS	La Directrice générale du CPAS	Mise à disposition de 2 logements d'urgence - transit, rue Ortmans 44	Disposer de logements d'urgence en cas de besoin
	Moyens	Mode déléгатif	CPAS	La Directrice générale du CPAS	Mise à disposition de 2 logements d'urgence-transit, Place L. Fraipont, 7	Disposer de logements d'urgence en cas de besoin
	Moyens	Mode déléгатif	CPAS	La Directrice générale du CPAS	Réaffectation du bâtiment rue Peltzer de Clermont 64 en logements d'urgence	Disposer de logements d'urgence en cas de besoin
Autres logements	Moyens	Mode déléгатif	CPAS	La Directrice générale du CPAS	Mise à disposition de 4 studios, rue des Raines, 49	Disposer de logements en cas de besoin
	Moyens	Mode déléгатif	Ville	La Directrice générale de la Ville	Mise à disposition de locaux par la ville pour les représentants syndicaux Ville et CPAS	Permettre aux représentants syndicaux des deux institutions de se réunir.
Proposition de services						
Entretien des espaces verts	Réalisation	Mode déléгатif	CPAS	La Directrice générale du CPAS	Entretien par le service Jardiline de l'ISP des abords des 23 écoles communales, du service des étrangers et des Linaigrettes	Economie en frais d'entretien pour la Ville et réinsertion dans le monde du travail des personnes engagées sous

						contrats art.60 pour le CPAS
Préparation de soupe pour les ouvriers communaux par la cuisine d'une des résidences MR/MRS du CPAS	Réalisation	Mode délégitif	CPAS	La Directrice générale du CPAS	Préparation de soupe pour les ouvriers de la Ville par temps de grand froid par la résidence la Barcarolle du CPAS	Augmentation de la qualité des conditions de travail pour les ouvriers communaux

Tableau des synergies programmées

Synergie ou groupe de synergies	Objectif (missions, réalisation, moyens)	Mode opératoire (Mise en œuvre)	Pilote (CPAS/AC)	Responsabilité administrative	Moyens dégagés	Résultat attendu (quantification)	Délai
GED, archivage et destruction des papiers confidentiels							
Gestion électronique des dossiers	Réalisation	Mode coopératif	CPAS et Ville	Les Directrices générales respectives	Le prix du logiciel choisi sera proposé au budget une fois connu	Logiciel de gestion électronique des dossiers commun en vue de réduire la quantité de papier en circulation	Dès que l'étude des besoins CPAS et Ville aura été réalisé.
Archivage	Réalisation	Mode coopératif	CPAS et Ville	Les Directrices générales respectives	Le coût d'entretien du bâtiment qui sera s'il échoit choisit pour accueillir les archives du CPAS	Réponse de la Ville concernant le dépôts des archives du CPAS dans un local Ville afin de centraliser l'ensemble des archives	Un courrier officiel a été envoyé à la Ville afin de dégager les possibilités en présence et débutera dès réception de la réponse de la Ville
Destruction des papiers à caractère confidentiel	Réalisation	Mode délégatif	CPAS	La Directrice générale du CPAS	1ETP art.60 Utilisation de la destructrice	Détruire les documents confidentiels dans une démarche de destruction de	Dès que la réponse positive de la Ville sera actée

						documents à détruire (Garantir la confidentialité des données)	
SIPP							
SIPP commun	Missions	Mode coopératif	CPAS et Ville	Les Directrices générales respectives	L'affectation des conseillers en prévention respectifs à raison d'1 ETP pour la Ville et d'1ETP pour le CPAS	Mise en conformité avec la loi de disposer d'un conseiller en prévention de niveau 1 et profiter de la complémentarité des expertises de chacun des conseillers en prévention	Un rapport de faisabilité à été demandé pour se positionner sur la réalisation du projet
NCA							
Nouvelle cité administrative	Réalisation	Mode coopératif	CPAS et Ville	Les Directrices générales respectives	Il est actuellement impossible de chiffrer financièrement l'ensemble du projet et conséquemment, d'établir un calendrier de réalisation	La transmission des informations dont la Ville est en attente pour transmettre au BAMO.	Il est impossible de réaliser un calendrier de réalisation vu l'incertitude financière.
La Lainière							

Viellissement du bâtiment, mise en conformité	Moyens	Mode coopératif	CPAS et Ville	Les Directrices générales respectives	Le personnel Ville et CPAS en charge du patrimoine	Réalisation d'un état des lieux sur la situation du bâtiment	Début 2020
Propriété du bâtiment	Moyens	Mode coopératif	CPAS et Ville	Les Directrices générales respectives	NA	Eclaircir sur la propriété du bâtiment de la résidence La Lainière	Début 2020
Espaces verts							
Entretien d'espaces verts par le service Jardiline du CPAS	Réalisation	Mode délégitif	CPAS	La Directrice générale du CPAS	L'équipe Jardiline qui effectue les travaux d'entretien d'espaces verts (économie sociale)	Le cahier des charges de la Ville concernant l'entretien de ses espaces verts par le CPAS	Dès réception de la réponse de la Ville concernant la proposition de service offert par Jardiline
Personnel							
Planification de réunions communes entre les services du Personnel respectifs	Moyens	Mode coopératif	CPAS et Ville	Les Directrices générales respectives	Le temps de travail respectifs pour l'élaboration du calendrier de réunion	Mise en place d'un calendrier de réunions entre les deux services du personnel	Dès que possible
Communication							
Collaboration entre le CPAS et le service communication de la Ville	Moyens	Mode délégitif	Ville	La Directrice générale de la Ville	Le temps de travail de l'agent Ville mis à disposition du CPAS pour réalisation la communication du CPAS	Réponse de la Ville sur la possibilité de mettre à disposition du temps de travail d'un agent pour réaliser la	Dès réception de la réponse de la Ville pour la mise à disposition d'une personne s'occupant de la communication

						communication du CPAS	
Accueil des migrants							
Collaboration concernant l'accueil des migrants à la sortie des centres d'accueil	Missions	Mode coopératif	CPAS et Ville	Les Directrices générales respectives		La mise en commun de statistiques concernant la population entre les 2 institutions, en particulier, en ce qui concerne le parcours d'intégration obligatoire des primo-arrivants	Dès que possible
Informatique							
Marché commun pour le petit matériel informatique	Moyens	Mode coopératif	CPAS et Ville	Les Directeurs financiers respectifs	Le temps de travail des agents Ville et CPAS pour réaliser le marché	Economie d'échelle pour l'acquisition du petit matériel informatique	Dès que le calendrier d'acquisition sera fixé par les deux institutions

Tableau des marchés publics

Intitulés (marché ou groupe de marchés)	Type (travaux – fournitures – services)	Mode de passation	Montant	Date d'attribution
Marchés publics attribués par la commune				
Marché 2019 conjoint des services financiers d'emprunts avec le CPAS de Verviers – La zone de police Vesdre – la RCA Synergis et la zone de secours Vesdre-Hoëgne et Plateau	services	Hors marché public	18.151.000 euros	09/11/2018
Service Externe de Prévention et de Protection du travail	Services	Procédure négociée sans publicité	665.587,36 euros	20/11/2018
Marché conjoint Ville/CPAS/SYNERGIS/Zone de Police – contrôle des extincteurs et des dévidoirs	Services	Adjudication ouverte	30.531 euros	17/07/2017
Marché conjoint CPAS/Ville – plans d'évacuation	Services	Procédure négociée sans publication préalable	79.800 euros	Consultation des sociétés en cours
Etude requise lors de l'introduction d'un dossier de demande de prime régionale à la constitution et au développement d'un second pilier de pension pour les agents contractuels	Services	Facture acceptée	6.292 euros	24/04/2019
Ville de Verviers/CPAS de Verviers/Zone de Police Vesdre/RCA synergies/commune de Dison/CPAS de Dison/RCA de Dison – audit du portefeuille d'assurances existant, analyse juridique et assistance dans le cadre d'un marché de services pour la gestion du portefeuille d'assurances (marché européen)	Services	Procédure négociée sans publicité	70.000 euros	10/06/2016
Renouvellement des portefeuilles d'assurances de la ville et du CPAS de	Services	Appel d'offres ouvert avec	1.789.240 euros	22/09/2017

Verviers, de la Régie autonome Synergis, de la commune et de la régie autonome communale de Dison et de la zone de police Vesdre		publicité européenne		
Marchés publics attribués par le CPAS				
Marchés publics attribués en commun				